

DÉLIBÉRATION

du Conseil Académique plénier de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 1er avril 2021

Délibération n°13-2021 : Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants – Election des représentants des ATER

LE COLLÈGE DES AUTRES ENSEIGNANTS *(FEMMES ET HOMMES)* ELUS AU CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L712-6-1, L712-6-2 et R712-9 et suivants,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A BULLETINS SECRETS,

Elit:

Madame Flavie KERAUTRET

Εt

- Monsieur Cirbaj-Claudino DE SOUZA

En qualité de représentants des ATER de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants.

Membres en exercice : 2 Membres présents : 1 Membres représentés : 1

Suffrages exprimés : 2

- Pour : 2 - Contre : 0 Vote blanc : 0 Visa de la Présidente Virginie DUPONT

Docu	ments	en	annexe	
DUUU	111101113	CII	allicat	